

**RAPPORTEUR : Ludovic LOQUET, Président**

**TITRE : Contrat d'Objectifs Territorial pour l'amplification de la 3<sup>ème</sup> Révolution Industrielle (COT TRI)**

Le Conseil Syndical du 30 septembre 2020 a validé l'intérêt de déposer un Contrat d'Objectif Territorial pour l'Amplification de la Troisième Révolution Industrielle (COT TRI).

Le dossier de candidature a été déposé le 6 octobre 2020.

Pour rappel, le COT TRI est un dispositif contractuel passé entre le Conseil Régional Hauts-de-France, l'ADEME et une collectivité territoriale pour une durée de 3 ans. Il a pour objectif **d'animer et de mobiliser tous les acteurs sur les enjeux de transition énergétique, écologique et de REV3.**

**Il s'agit donc d'un dispositif permettant l'articulation de différentes démarches déjà en cours (SCoT, PCAET, démarche TEPCV, REV 3, ...)**

Ce dispositif s'appuie sur :

- Un protocole de partenariat structuré en 15 domaines de coopération avec au moins 9 objectifs quantifiés,
- Des moyens financiers (de l'ordre de 422 371 €) en fonction de l'atteinte d'objectifs contractuels partagés,
- Une gouvernance élargie.

**L'ambition du contrat :**

*NB : les indicateurs mentionnés en bleu sont « prioritaires » et conditionnent le versement du montant de la subvention de l'année 3.*

Domaines de coopération	Indicateurs contractuels <b>prioritaires</b>	Unité	Etat des lieux 2019	Objectif prévisionnel cumulé sur 3 ans
<b><u>La performance énergétique et écologique du bâtiment</u></b> : Construire un plan d'actions pour engager et renforcer la rénovation thermique et environnementale de l'habitat privé	<b>Nombre de rénovations réalisées après avoir été conseillées par les Espaces Info Energie (EIE)/Guichet Unique de l'Habitat (GUH) et/ou accompagnées par le Service Public de l'Efficacité Énergétique (SPEE)</b>	Nb	472	1 500
<b><u>La performance énergétique et écologique du bâtiment</u></b> : Définir et engager une stratégie 2020 de massification de la rénovation thermique et environnementale du patrimoine public				
<b><u>La performance énergétique et écologique du bâtiment</u></b> : Définir une stratégie de mobilisation des professionnels du bâtiment et l'émergence d'une offre globale de réhabilitation énergétique				

<b>La mobilité décarbonée des biens et personnes</b> : Définir une stratégie globale de mobilité et sa mise en œuvre	Nombre de km/linéaires d'aménagements cyclables pérennes	km	22 (2017-2018-2019)	50
<b>La production et consommation responsable pour une économie circulaire</b> : Définir une stratégie visant de nouveaux modes de production et consommation plus responsables en s'appuyant sur les piliers de l'économie circulaire	<b>Mise en place d'un REGAL</b> (Dispositif d'animation visant à lutter contre le gaspillage alimentaire)	Nb	0	1
<b>Les énergies renouvelables, les réseaux intelligents et le stockage de l'énergie</b> : A partir des besoins énergétiques futurs, identifier les potentialités de développement des ressources locales (ENR & R du territoire) et de leurs valorisations	<b>Contractualiser un COT ENR avant 3 ans couvrant l'ensemble du territoire</b> (Programme soutenant le développement des énergies renouvelables)	Nb	0	1
<b>L'adaptation au changement climatique</b> : Définir et mettre en œuvre une stratégie d'adaptation	Réaliser 10 actions d'adaptation	Nb	nc	10
La préservation de la <b>qualité de l'air</b>	Pourcentage d'écoles du territoire ayant engagé une action d'amélioration de la qualité de l'air, au-delà de la réglementation (référentiel ECOL'AIR)	%	nc	50%
<b>La biodiversité et le stockage du carbone</b> dans les sols	Nombre de km de nouvelles haies plantées ( <i>correspondant initialement au nombre de plants commandés via le dispositif "Plantons le Décor", convertis en km de haies</i> ) <b>NB</b> : Le linéaire de haies est actuellement de 832 km à l'échelle du Pays.	Nb	4.8	50
<b>Urbanisme durable</b> : Accompagner des expérimentations en matière d'urbanisme opérationnel durable	Nombre d'hectares de friches requalifiées ( <i>délivrance de l'autorisation d'urbanisme</i> )	Ha	13 (2017-2018-2019)	26
<b>Recherche, développement et l'Innovation</b> pour accélérer la transition énergétique et écologique	Nombre de protocoles de travail mis en place avec un acteur de la RDI en lien avec la collectivité - conventionnement avec une université qui mobilise un groupe d'étudiants pour travailler sur un sujet proposé par la collectivité ET/OU - Le territoire intègre un projet de recherche comme "territoire test"	Nb	nc	1

**Aussi, il est proposé au CONSEIL SYNDICAL :**

- d'acter et d'engager le territoire dans la démarche COT TRI via les indicateurs mentionnés.
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents et conventions financières relatifs à la mise en œuvre de cette délibération,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à solliciter les cofinancements auprès de l'ADEME et de la Région Hauts de France.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

**Le Président,**

**Ludovic LOQUET**

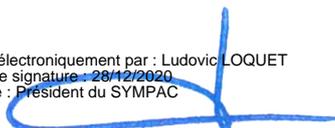
**Acte certifié exécutoire** compte tenu :

- sa réception en Sous-Préfecture le : 17 décembre 2020
- son envoi à l'affichage au siège du SyMPaC et ceux des EPCIs le : 16 décembre 2020

Le Président du SyMPaC,

Ludovic LOQUET

Signé électroniquement par : Ludovic LOQUET  
Date de signature : 28/12/2020  
Qualité : Président du SYMPAC





## **COMITE SYNDICAL DU 10 DECEMBRE 2020**

Le dix décembre de l'an deux mille vingt, le Comité Syndical du SyMPaC, légalement convoqué le 25 novembre deux mille vingt, s'est réuni à CALAIS au Musée des Beaux-Arts, sous la Présidence de Monsieur Ludovic LOQUET, Président du SyMPaC.

### **Etaient présents :**

Mmes Michèle DUCLOY, Nicole HEUX, Joëlle LANNON, Isabelle MUYS, MM. Emmanuel AGIUS, Guy BEGUE, Pierre CARON, Julien CORDENOS, Pascal DUBUS, Pierre-Henri DUMONT, Medhy EL HAIMEUR, Laurent LENOIR, Olivier MATRAT, Philippe MIGNONET, Pascal PESTRE, Jean-Michel TACCOEN (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mme Nicole CHEVALIER, MM. Eric BIAT, Yves ENGRAND, Olivier MAJEWICZ, Frédéric MELCHIOR, Olivier PLANQUE, Guy VERMERSCH, Patrick WAY (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

Mme Laurence CHARPENTIER, MM. Eric BUY, Gilles COTTREZ, Bruno DEMILLY, Thierry GUILBERT, Ludovic LOQUET, Thierry POUSSIERE, Guy VASSEUR (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

### **Etaient excusés :**

Mmes Natacha BOUCHART, Nadine DENIELE VAMPOUILLE (pouvoir Mr MIGNONET), Maïté MULOT FRISCOURT, MM. Guy ALLEMAND (pouvoir Mr DUBUS), Gérard GRENAT (pouvoir Mr AGIUS), Michel HAMY (pouvoir à Mr BEGUE) (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mme Clotilde BEAUFILS, MM. Charles COUSIN (pouvoir Mr PLANQUE), Olivier LEVREAY (pouvoir à Mr WAY) (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

MM. Gabriel BERLY, Claude KIDAD (pouvoir Mr LOQUET), Antoine PERALDI (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

**Secrétaire de séance :** Monsieur Emmanuel AGIUS